

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du jeudi 3 juillet 2025

Le Comité syndical, régulièrement convoqué le vendredi 27 juin 2025, s'est réuni à la salle de l'ancien presbytère, au Mont-Saxonnex, le jeudi 3 juillet 2025, à 18 heures 30, sous la Présidence de Monsieur Frédéric CAUL-FUTY.

▪ A l'ouverture de la séance :

Etaient présents : *Commune de CLUSES :* Eric DUCRETTET ; *Commune de MARNAZ :* Hakim BOURAHLA ; *Commune de MIEUSSY :* Régis FORESTIER, *Commune de THYEZ :* Sylvia CAIZERGUES, Sylvain VEILLON ; *Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes (2CCAM) :* Marie-Pierre PERNAT, Stéphanie FERRAND, Christian BOUVARD, Antoinette MATANO, Frédéric CAUL-FUTY, Chantal CHAPON, Marc GUFFOND, Roger ROCH, Fabrice GYSELINCK, Joël MOUILLE, *Communauté de Communes Faucigny-Glières (CCFG) :* Christophe PERY, Yves MASSAROTTI, Véronique GUERIN ; *Communauté de Communes des Montagnes du Giffre (CCMG) :* Stéphane BOUVET, Jean-Charles MOGENET ; *Communauté de Communes des Quatre Rivières (CC4R) :* Pascal POCHAT-BARON, Paul CHENEVAL, *Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe (SRB) :* Lucas PUGIN.

Etaient absents ou excusés (titulaires) : *Commune de CLUSES :* Jean-Philippe MAS, Jean-Pierre STEYER ; *Commune de MARNAZ :* Chantal VANNON, *Commune de MIEUSSY :* Didier JANCART, *Commune de SCIONZIER :* Quentin MONNET, Caroline NIGEN, *Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes (2CCAM) :* Alexandra FOURGEAUD, Jérôme PRALONG, Christophe PAULIN, Jean-Philippe MAS, Jean-Pierre STEYER, Jeanne VAUTHAY, Pierre PERY, Christian HENON, Alain ROUX, Eric MISSILLIER, Céline DEGENEVE, Sandro PEPIN, Julien DUSSAIX ; *Communauté de Communes Faucigny-Glières (CCFG) :* Stéphane VALLI, Jean-Pierre MERMIN ; *Communauté de Communes des Quatre Rivières (CC4R) :* Christian RAIMBAULT, Antoine VALENTIN ; *Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe (SRB) :* Daniel REVUZ.

Nombre de membres en exercice	:	42
Quorum	:	22
Nombre de membres présents	:	23
Pouvoirs :	:	1- Monsieur Daniel REVUZ donne pouvoir à Monsieur Lucas PUGIN.

RAPPORTEUR : Monsieur Frédéric CAUL-FUTY, Vice-Président.

Délibération n° 2025-26 (Question n°1)

OBJET : **OBJET : « ADMINISTRATION GENERALE »** - Attribution du marché de travaux pour la construction des bureaux administratifs du SYDEVAL

Actuellement, les bureaux du SYDEVAL se trouvent à THYEZ (74300), 182 rue des Sorbiers, dans des locaux qu'il loue. Afin d'assurer au mieux ses missions, le SYDEVAL souhaite faire construire ses bureaux, sur le même site que l'UVE (Unité de Valorisation Energétique) et la STEP (la station d'épuration des eaux usées).

Par un avis de publicité en date du 13 mai 2025, une consultation a été lancée en vue de l'attribution d'un marché de travaux de construction des bureaux administratifs du SYDEVAL.

La prestation a été décomposée en 13 lots :

Lot(s)	Désignation
01	Terrassement - VRD
02	Gros œuvre
03	Charpente – Bardage - Couverture
04	Menuiseries extérieures bois
05	Menuiseries intérieures
06	Doublages - Cloisons – Faux-plafonds
07	Chapes - Carrelages - Faïences
08	Sols souples
09	Peintures intérieures
10	Enrobés
11	Chauffage – Sanitaire - Ventilation
12	Electricité CFO - CFA
13	Photovoltaïques

La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations (y compris la période de préparation) est de 13 mois.

La date prévisionnelle de début des prestations est le 1^{er} septembre 2025, selon le calendrier prévisionnel d'exécution du maître d'œuvre.

Les candidats suivants ont remis une candidature et une offre avant la date limite qui était fixée au 10 juin 2025 à 12h00 :

Lots		Entreprises
1	Terrassement - VRD	G PLANTAZ
		GROPPI SAS
2	Gros œuvre	LATHUILLE FRERES
		MOGENIER J-C ET FILS
		BACCHETTI ET FILS
		MONTESSUIT ET FILS
3	Charpente, bardage, couverture	SARL ETS SOCQUET HENRI ET FILS
		ENTREPRISE PLANTAZ ET FILS
		PRAWOOD
		FAVRAT CONSTRUCTION BOIS
4	Menuiseries extérieures bois	EPBI NOUVELLE
		MENUISERIE CHINAPPI
		SARL ETS SOCQUET HENRI ET FILS
		PRAWOOD
5	Menuiseries intérieures	MENUISERIE CHINAPPI
		PRAWOOD
6	Doublage, cloisons, faux plafonds	INCE PLATRERIE
		LAHCEN MOUZOUN
		AGEBAT
		SEDIP
		SARL CERETTI
		ENTREPRISE FALDA PERE ET FILS
		E.M.P.
		ENTREPRISE BONGLET
		PEINTURE REVOLTA BLAUDEAU
		DECO FACADE 74
		FOREZ DECORS
7	Chape, carrelage, faïence	CHAPES CONCEPT
		SARL LAC
		SAS BOYER & Fils
8	Sols souples	B.S RENOV ALPES
		ARTI-SOLS
		LAPORTE
		SEVASOL

9	Peintures intérieures	INCE PLATRERIE
		LAHCEN MOUZOUN
		E.M.P.
		SEDIP
		BTG
		SARL CERETTI
		ENTREPRISE FALDA PERE ET FILS
		ENTREPRISE BONGLET
		PEINTURE REVOLTA BLAUDEAU
		DECO FACADE 74
		AMP SAS
		YENER FACADE
		FOREZ DECORS
10	Enrobés	COLAS FRANCE
		ARAVIS ENROBAGE
11	Chauffage, sanitaire, ventilation	ENTREPRISE BENOIT GUYOT
		LES PLOMBIERS DU LEMAN
		ETABLISSEMENTS SERGE POISSON
		VENTIMECA CHABLAIS
		RUBIN SAS
		CODEFROID
12	Electricité	STECH ELEC
		EURL PATRICK GROS ELECTRICITE
		ELTIS SARL
		SDEL SAVOIE LEMAN
		VV ELEC'
		SDEL SAVOIE LEMAN
13	Photovoltaïque	SOLELY
		ALPES SOLAIRE ENERGIES
		SOLTELIS
		ALTICS
		VV ELEC'
		SDEL SAVOIE LEMAN

Après analyse des offres au regard des critères de sélection définis dans le règlement de la consultation, les offres ont été classées et analysées par l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Sur la base du rapport d'analyse des offres présentés par l'équipe de maîtrise d'œuvre, il est proposé :

- de retenir les entreprises suivantes :

Lots		Entreprises	Montant HT	Montant TTC
1	Terrassement - VRD	PLANTAZ Gilbert	166 042,80 €	199 251,36 €
2	Gros œuvre	MONTESSUIT	175 000 €	210 000 €
3	Charpente, bardage, couverture	PLANTAZ ET FILS	187 000 €	224 400 €
4	Menuiseries extérieures bois	SARL ETS SOCQUET HENRI ET FILS	79 210 €	95 052 €
6	Doublage, cloisons, faux plafonds	CERETTI SARL	50 615,05 €	60 738,06 €
7	Chape, carrelage, faïence	BOYER F.	19 406,45 €	23 287,74 €
8	Sols souples	LAPORTE	9 747,50 €	11 697 €
9	Peintures intérieures	CERETTI SARL	14 408 €	17 289,60 €
10	Enrobés	ARAVIS ENROBAGES	16 665 €	19 998 €
11	Chauffage, sanitaire, ventilation	VENTIMECA CHABLAIS	96 631,98 €	115 958,37 €
12	Electricité	VV ELEC'	100 593,04 €	120 711,64 €
13	Photovoltaïque	ALTICS	22 133 €	26 559,60 €
MONTANT TOTAL			937 452,82 €	1 124 943,38 €

- de déclarer sans suite pour motif d'intérêt général et notamment d'ordre économique et budgétaire, la procédure relative au lot 5.

- de relancer une nouvelle consultation pour ce lot 5 plus adaptée au besoin du syndicat.

Il est donc proposé au Comité syndical d'autoriser Monsieur le Président à signer lesdits marchés.

Vu l'avis favorable émis par l'Exécutif, lors de sa réunion du 24 juin 2025 et du Bureau syndical en date du 24 juin, le Comité syndical, après délibération, à l'unanimité des délégués des collectivités adhérentes à cette compétence :

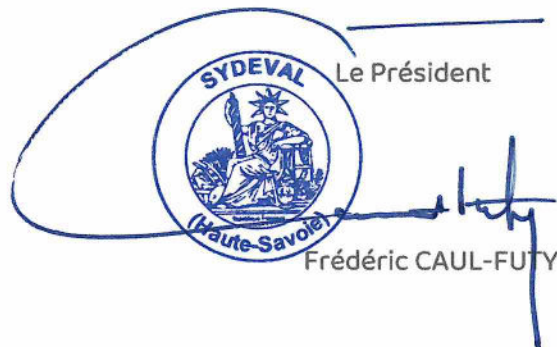
- Autorise, Monsieur le Président à signer lesdits marchés des lots 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13.
- Autorise Monsieur le Président à engager l'ensemble des démarches et procédures nécessaires à la concrétisation de ces travaux.
- Déclare sans suite pour motif d'intérêt général et notamment d'ordre économique et budgétaire, la procédure relative au lot 5 – Menuiseries intérieures.
- Relance une nouvelle consultation pour le lot 5 – Menuiseries intérieures plus adaptée au besoin du syndicat.
- Charge Monsieur le Président de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Secrétaire de séance,


 Jean-Charles MOGENET

Le Président


 Frédéric CAUL-FUTY